

Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires

Des mensonges en lieu et place d'un mandat ministériel clair !

L'administration avance sans mandat ministériel et laisse croire qu'une grille supplémentaire est possible avec la création d'un 4^{ème} grade.

En attendant, ce sont les agents qui sont dans l'expectative et le questionnement.

Les agents attendent des décisions fortes et pérennes sur leur avenir, sur leur positionnement, sur leur salaire et leur carrière.

Force Ouvrière pose toutes ses questions mais force est de constater que nos interlocuteurs sont formés à la langue de bois, aux éléments de langage technocratique vides et uniformisés, au brassage de l'air, voire au mensonge et aux fausses promesses.

Lisez le **compte rendu** (ci-joint) de l'entrevue avec les services de la DRH du ministère que nous avons pu avoir, c'est édifiant !

Comment pouvez-vous vous positionner, faire des projets de vie alors que le ministère, votre ministère ment et se défile sur tous les sujets ?

Les représentants **Force Ouvrière** ont beau pousser dans leurs retranchements les interlocuteurs, ceux-ci se réfugient derrière des silences embarrassés et de fausses annonces.

Chaque service Ministériel, mène sa guéguerre, l'un contre le statut des Personnels d'Exploitation, l'autre sur la Loi 3Ds (dont on ne peut pas dire qu'elle déclenche l'euphorie dans les collectivités territoriales), un autre sur la création d'un nouveau grade, etc.

Coluche disait à propos des hommes politiques : « Je vais peut-être m'autoriser un truc ». **On en est la !!!**

Force Ouvrière a posé ses revendications, vos revendications, simples, claires et précises pour que le service des DIR et VNF continue à exercer ses missions de service public, pour que les agents aient une réelle possibilité de carrière sur deux corps avec une rémunération correcte et en corrélation avec la pénibilité et la dangerosité des missions du corps des PE.

Tous ensemble pour exiger un meilleur déroulement de carrière et du pouvoir d'achat en reclassant chaque grade du corps des personnels d'exploitation dans une échelle de rémunération supérieure ainsi qu'un plan de requalification en catégorie B pour les CEEP.

Résister, Revendiquer, Reconquérir !

MTECT / Permanence SNP2E-FO

Plot I – 30, passage de l'Arche 92055 LA DÉFENSE CEDEX 04

Téléphone : 01 40 81 24 20 - Télécopie : 01 40 81 24 13

Mél : fo-snp2e.syndicats@i-carre.net - Site Internet : <http://www.snp2e-fo.syndicat.min-e2.fr/>

PERSONNELS EXPLOITATION